



— Figurez-vous, monsieur, que j'ai tous les malheurs.

Ses yeux, en se rouvrant, exprimèrent d'abord un étonnement profond; ils se refermèrent aussitôt comme blessés par ce qui venait de s'offrir à leur vue, mais pouvait-elle consentir à ignorer une situation aussi périlleuse et aussi extraordinaire?

Ses paupières se levèrent de nouveau, ses regards se fixèrent sur son étrange protecteur.

Elle frémit. La rougeur de la honte envahit son visage. Elle soupira longuement; enfin, avec des larmes dans la voix :

— Oh! monsieur, fit-elle... Où vais-je? Et m'épargnerez-vous la honte de voyager ainsi?

— Oui, chère demoiselle, répondit Mandrin. Reprenez courage. Avec moi vous ne courez aucun danger. Aussitôt que nous aurons quitté le territoire de Saint-Étienne-de-Saint-Géoirs, et au premier village que nous rencontrerons, nous ferons halte et nous nous reposerons. Il est nécessaire d'ailleurs que nous ayons ensemble un entretien sérieux.

M^{lle} de Chavailles parut se conformer à la situation qui lui était imposée. Elle garda le silence et tint ses yeux obstinément baissés. Brisée par l'émotion, elle cherchait à s'éclairer sur la conduite qu'elle avait à tenir. Mille pensées confuses se pressaient sous son front brûlant, sans lui apporter la moindre lumière. Mais elle se sentait humiliée d'être ainsi enlevée comme une proie ou un butin. Ce chef de mal-vivants, ce ravageur de frontières, qui ne s'était introduit chez elle que sous des qualités et des noms faux, ce Mandrin, l'avait préservée du dernier outrage, mais à quel prix?... Et maintenant ne lui faisait-il pas injure en l'emmenant prisonnière?... Les corsaires turcs qui enlevaient des jeunes filles sur les plages de la Provence n'agissaient pas autrement. Il voulait, disait-il, la dérober à la justice; mais déjà sans doute on était à la poursuite du meurtrier. Il fallait d'un moment à l'autre s'attendre à voir des bandes de paysans armés de fourches et de faux se précipiter à la rencontre des coupables.

Telles étaient les réflexions d'Isaure lorsque Mandrin lui dit :

— Nous approchons de Rives.

Cette petite ville, aujourd'hui importante par son industrie, n'était alors qu'un bourg misérable.

— Grand Dieu! que va-t-il se passer? pensa Isaure.

Elle hasarda un coup d'œil dans le village. Déjà les éclaireurs

de la troupe y pénétraient et l'on pouvait voir une foule de paysans et de paysannes qui se pressaient au-devant d'eux. Des cris retentirent, sans que la jeune fille pût d'abord en deviner la nature; mais bientôt le doute ne fut plus possible : c'était l'accueil le plus cordial et le plus joyeux qui était fait à la troupe des faux-saulniers.

— Mais il y a de la douane? fit M^{lle} de Chavailles.

— On me l'a toujours dit, répondit le capitaine avec un sourire, mais je n'en ai jamais vu. Ce village est des nôtres; nous y sommes très aimés et vous allez, mademoiselle, en être témoin.

En effet, toute la population se portait au-devant de Mandrin, aux cris de : « Vive le capitaine! A bas la gabelle! Vive l'ami des pauvres gens!... »

Le plus vif étonnement se peignit sur le visage de M^{lle} de Chavailles. Sortie depuis peu du couvent, elle ignorait la vie misérable des campagnes, et les luttes affreuses dont le prélèvement de l'impôt du sel (la gabelle) ensanglantait la frontière.

— Vous voyez, mademoiselle, reprit le capitaine, que pour les malheureux, le faux-saulnier Mandrin n'est pas un bandit.

Puis s'adressant à la foule qui déjà l'entourait et lui faisait escorte :

— Bonjour, amis! cria-t-il, nous venons passer la journée en famille au milieu de vous.

Mais l'étonnement de M^{lle} de Chavailles sera peut-être partagé par un grand nombre de lecteurs. Il est donc nécessaire, avant d'aller plus loin dans cette histoire, si nous voulons rester intelligible et rendre notre drame vraisemblable, de dire un mot de la situation respective des douaniers et des contrebandiers en 1740.

D'abord, bannissez de votre esprit tout ce que l'on a pu vous conter de la contrebande actuelle; celle-ci n'est rien, comparée à celle d'autrefois.

Il faut aussi vous figurer les bords de l'Isère, cette contrée sauvage, de forêts et de rochers, d'un pittoresque merveilleux, traversée, ravinée par des torrents, dont les montagnes recèlent dans leurs flancs des grottes immenses, des cavernes mystérieuses, et dont les vallées ne sont reliées entre elles que par des gorges, des défilés étroits ou dangereux.

Tout y semble disposé pour une guerre de partisans et Mandrin devait y naître. En effet, sur ce pays privé de ressources agricoles,

extrêmement misérable pesait un des impôts les plus iniques et les plus lourds, l'impôt du sel : *la ferme de la gabelle*.

La gabelle et le tabac avaient été cédés dans chaque province à des capitalistes qui en faisaient le recouvrement à leur profit, moyennant une somme fixe dont ils *trattaient* et qu'ils versaient annuellement au Trésor.

Le reste des impôts était *affermé* de même à des *traitants*. L'ensemble de l'administration s'appelait la Ferme.

Les traitants n'étant pas employés de l'État, mais simples exploiters, faisaient suer au contribuable tout ce qu'ils pouvaient. Dans certaines provinces le sel coûtait *huit fois* autant qu'aujourd'hui.

Bien mieux : chaque personne au-dessus de sept ans est tenue d'en acheter sept livres par an ; à quatre personnes par famille, cela fait dix-huit francs, ou dix-neuf journées de travail.

Aussi, chaque jour on voyait saisir, vendre, exécuter pour n'avoir pas acheté de sel, des malheureux qui n'avaient pas de pain.

De plus, par la gabelle, l'inquisition pénètre dans chaque ménage. A toute heure un gabelou peut entrer, perquisitionner pour s'assurer de la qualité, de la quantité et de l'emploi du sel.

Défense d'en détourner une once pour autre emploi que « pot et salière ». En a-t-on économisé sur la soupe pour saler du porc, amende de trois cents francs !

Il faut que l'homme aille acheter de l'autre sel et se munisse d'un certificat.

Est-il sans argent ? tant pis, qu'il vende ! Défense de faire de la saumure sur la provision des sept livres, de mener les bestiaux dans les marais salins, de puiser aux sources salées, ou à la mer, de saler le poisson au retour de la pêche, et ensuite, au port, d'employer plus d'une livre et demie de sel par baril.

J'en passe...

On comprend maintenant qu'un impôt aussi odieux suscite un peuple de fraudeurs contre son armée de commis, et qu'il suffit d'être faux-saulnier ou contrebandier de sel pour être populaire.

Jugez du nombre des fraudeurs par celui des surveillants.

Douze cents lieues de douanes intérieures sont gardés par 23,000 soldats sans uniforme.

Tout le monde est douanier ou fraudeur. Les bandes de ces derniers se chiffrent par centaines et par milliers. Tous les vagabonds,

les affamés, les désespérés, se font de la contrebande une industrie et accourent aux frontières avec leurs femmes et leurs enfants. Les disperse-t-on? Ils se changent en voleurs et en assassins.

Maintenant, reprenons notre récit.

VI

LA DÉTERMINATION QUE PRIT ISAURE DE CHAVAILLES

C'était une misérable localité que le bourg de Rives. Il semblait, à voir cette triste agglomération de chaumières, qu'elle avait été formée bien moins dans le but d'un travail commun que dans celui de partager une commune misère.

Bien qu'hospitaliers de nature, comme tous les montagnards, les habitants de Rives, ne pouvaient, sans épuiser leurs maigres ressources, recevoir largement leurs amis les contrebandiers. Mandrin, par conséquent, donna l'ordre à son trésorier de payer tant par homme et par cheval aux paysans et descendit chez le bailli qui était l'unique aubergiste du bourg et le propriétaire d'une grande maison à un étage. La pièce la plus belle, c'est-à-dire la mieux meublée et que l'on appelait spécialement « la chambre », fut réservée à M^{lle} de Chavailles. On y fit du feu, — l'air était vif, — et la demoiselle du bailli, ou de l'aubergiste, y dressa une table et y servit un déjeuner d'un seul couvert.

Le capitaine s'effaçait discrètement et donnait ainsi mière occasion la mesure de son savoir-vivre.

Quelques heures plus tard, il se fit annoncer chez M^{lle} sirant, comme il le lui avait dit, s'expliquer et prendre

Il aborda son sujet sans détour.

Invité à s'asseoir, il lui parla avec une franchise pleine d'abandon et parfois aussi d'un accent ému, où l'on sentait frémir une certaine tendresse sous les formes du langage le plus respectueux. Rien n'était plus habile; rien ne devait flatter plus adroitement cette jeune fille que l'effort constant qu'il s'imposait pour lui plaire.

— Mademoiselle, lui dit-il, vous vous demandez encore qui je suis; en quelques mots je vais vous le dire.

« Je suis le fils d'un paysan de Saint-Étienne-de-Saint-Géoirs et je me nomme Louis Mandrin. Mon père était maréchal-ferrant et maquignon. De bonne heure il m'emmena avec lui, dans diverses provinces où l'appelait son commerce, en Savoie, en Italie, en Provence et jusqu'aux frontières d'Espagne. J'appris ainsi à connaître non seulement les chevaux, mais les hommes, ayant affaire à des personnes de différents pays et de diverses classes, tantôt des paysans, tantôt des bourgeois, ou des capitaines ou des seigneurs. Nous avions amassé une petite fortune; mais la guerre, qui tant de fois a ruiné ce pays, nous réduisit à la misère la plus affreuse. Après avoir vécu dans l'abondance, je connus les jours sans pain... Mais avant d'acheter du pain, il fallait acheter du sel : c'est la loi... Nous étions cinq à la maison, nous devons donc acquitter notre impôt de trente-cinq livres de sel. Nous ne pûmes y parvenir, et la gabelle saisit nos meubles et les vendit sur la place de Saint-Étienne...

« A ce degré de misère, on perd la tête... Un soir que pour dîner on attendait en bâillant de faim la cuisson d'une bouillie de racines... mets ordinaire de ce pays... je pris le tube de fer qui sert à souffler le feu et je sortis dans la campagne, bien décidé à tuer le premier gibier que je rencontrerais. Le gibier, grâce aux lois sur la chasse, n'est pas farouche, il vient manger dans les jardins qu'il est défendu de clore entièrement pour lui laisser ses entrées libres.

« J'assommaï le premier chevreuil qui passait à ma portée. Très bien. La famille Mandrin dîna; mais on m'avait vu. Tuer un chevreuil est un cas pendable et je dus fuir dans la montagne, condamné à la corde comme braconnier.

« Réduit à vivre de ma chasse comme un sauvage, parcourant les Alpes, couchant dans leurs cavernes, un jour je rencontrai des hommes que je pris pour des muletiers. Ils m'apprirent que le sel acheté 18 sous en Dauphiné ne coûte que 5 sous en Savoie et qu'en en passant en fraude on peut gagner sa vie et rendre service aux pauvres paysans. Je n'avais pas de raison pour aimer la gabelle et je devins contrebandier.

« J'appris ainsi à connaître les plus atroces misères causées par cet infâme impôt du sel, et ma haine contre la Ferme s'en accrut.

« Plus d'une fois j'avais eu l'occasion de secourir quelques familles dont les hommes étaient en prison, dont les enfants restaient sans

ressources... Mais un jour, chose horrible ! j'appris qu'un village, oui, un village tout entier se mourait de faim !...

« J'entraînai quelques-uns de mes compagnons. Nous pillâmes, à mains armées, une caisse de la gabelle et nous distribuâmes l'argent aux habitants de Rives...

« Et c'est ainsi que je devins voleur...

« Après ce coup, traqués comme des fauves, les francs-saulniers durent s'organiser en bande, et ils me choisirent pour leur capitaine.

« Braconnier, contrebandier, voleur, je ne devais pas m'arrêter sur la pente du crime.

« La fatalité a voulu qu'hier soir je vous aie rencontrée sur le chemin de Saint-Étienne.

« Jusqu'alors, mon cœur n'avait battu que pour les luttes et les périls qui remplissent ma vie et, chose étrange, à votre vue, mademoiselle, j'éprouvai une de ces impressions profondes qui nous avertissent d'un changement d'existence. Un sentiment mêlé de joie et d'espérance, l'épanouissement d'un bonheur inconnu s'empara de tout mon être. Je n'avais jamais connu l'amour et j'en éprouvai le pressentiment.

« Je me sentis épris de vous à votre premier regard

« Et vous savez enfin comment je devins meurtrier.

« Voilà qui je suis.

« Mon dernier crime a été commis pour vous. Je le déplore. J'ai eu l'indignation trop violente, la main trop prompte... Me le pardonnez-vous?... Et à cette heure, qu'allez-vous résoudre?

« Vous êtes libre.

« Irez-vous vous constituer prisonnière? Cherchez-vous au contraire la sécurité dans la fuite?... Deux chemins opposés vous sont ouverts. Je m'assieds à leur carrefour et j'attends votre décision.

Isaure, accoudée à la table, le front dans la main, pensive, et lasse, demeura un instant sans répondre.

Plus d'une idée préconçue et fausse s'était dissipée à mesure que le jeune capitaine esquissait et expliquait son passé. Louis Mandrin cessait d'être pour elle ce chef de bandits féroces capable de tous les crimes, tel qu'on le lui avait dépeint. Elle ne voyait plus en lui qu'un aventurier, commandant à des hommes dangereux pour la plupart et capables de tous les excès.

Il volait la gabelle.

Pour les gabelous, c'était le pire des scélérats ; mais la Ferme n'était estimée que de ceux qui profitaient d'elle. Nous l'avons dit, elle soulevait des haines qui, cinquante ans plus tard, devaient fortement contribuer à la Révolution. D'autre part, Mandrin n'était pas un fraudeur honteux, un voleur lâche ; il payait de sa personne, et les périls qu'il affrontait, son courage, légitimaient jusqu'à un certain point ses entreprises.

Toutes ces idées traversèrent rapidement l'esprit de M^{lle} de Chavailles, mais elle ne s'y arrêta point ; ce qui la préoccupait par-dessus tout, c'était le caractère de l'homme qui, subitement et par un concours de circonstances fatales, disposait de son sort.

Jusqu'à quel point pouvait-elle se fier à ce déclassé, à cet aventurier, à cet homme mis au ban de l'opinion publique et dont le nom enfin servait d'injure ?

Tout d'abord, elle l'avait cru loyal, chevaleresque. S'était-elle entièrement trompée ?

En ce cas, mieux valait encore retourner à Saint-Géoirs et se livrer à la justice, si terribles que fussent les présomptions élevées contre elle.

Mais un homme aussi brave et d'une nature aussi violente pouvait-il être dissimulé ?

Sur ce point, la raison de M^{lle} de Chavailles était d'accord avec son cœur.

Après avoir écouté le jeune capitaine, elle le regarda.

Non, ce n'était pas là un fourbe et un criminel. A la force et à la beauté physique devaient s'allier chez lui les qualités d'un grand caractère. Son esprit était sans doute franc et droit, comme ses traits étaient réguliers. Son cœur battait à l'aise dans sa large poitrine. Rien de commun en lui. Il avait ce qu'un paysan n'a pas d'ordinaire : la jambe bien faite et la main délicate. La nature, en le douant d'une supériorité native, le destinait à commander et à aimer.

M^{lle} de Chavailles ayant un instant considéré Louis Mandrin, lui tendit la main en lui disant :

— Dieu seul peut lire dans nos cœurs ; je mets entre vos mains mon honneur et ma vie, monsieur.

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.